

2019-2020
les mercredis

Projet pédagogique

Accueil de Loisirs
"Les Perrières"

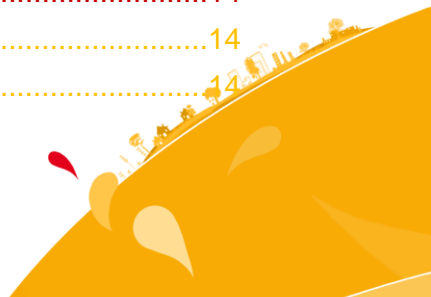

leo lagrange
FEDERATION

LE RHEU



Sommaire

I. Présentation de la structure.....	4
a. Environnement.....	4
Champs d'action de l'accueil	4
Caractéristiques	4
La structure	4
b. Dispositifs	4
II. Le public visé.....	5
a. Caractéristiques de la tranche d'âge :.....	5
b. Effectif / tranche d'âge	5
III. Les objectifs	6
a. Le Projet Educatif de la Fédération	6
b. Les objectifs généraux	7
c. Les objectifs opérationnels :.....	7
Solliciter l'esprit de citoyenneté :	7
Permettre à chacun de trouver réponses à ses besoins et à ses envies :.....	7
Sensibiliser au respect de l'environnement :.....	7
Susciter l'intérêt et l'esprit d'ouverture :	8
d. Les projets d'activité 2019-2020.....	8
IV. Les moyens	9
a. Humains	9
Le rôle de la directrice :	9
Le rôle de l'équipe d'animation :	9
b. Matériels	10
Locaux de la structure	10
A l'extérieur :	10
c. Financiers	10
d. Les partenariats	10
Financiers	10
Culturels.....	11
e. Fonctionnement de la structure.....	11
Horaires	11
Dates d'inscriptions pour les mercredis	11
Journée type du mercredi.....	12
Notre positionnement concernant la Laïcité.....	12
Repas.....	12
V. L'évaluation.....	14
a. La Charte de Qualité.....	14
b. Les réunions d'équipes	14



VI. La communication	16
a. Echange Enfants / Animateurs.....	16
VII. L'accueil d'enfants en situation de handicap	17
a. Les moyens	17
b. Nos engagements.....	17
VIII. La Fédération Léo Lagrange	18
a. La Fédération Léo Lagrange Fédération	18
b. La Délégation Nationale Enfance.....	19
c . La Charte de Qualité	20





I. Présentation de la structure

a. Environnement

Champs d'action de l'accueil

La commune de Le Rheu, d'environ 9 000 habitants, est située en périphérie de l'agglomération rennaise.

Elle fait partie de la communauté d'agglomération de Rennes Métropole et du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale de Mordelles.

Le Rheu est chef-lieu de canton.

D'autres accueils de loisirs sont ouverts autour de la commune.

L'accueil de loisirs accueille principalement les Rheusois et les Cintréens par convention spécifique avec la commune.

Caractéristiques

Le Rheu est une commune limitrophe de Rennes. Elle est desservie par le réseau de bus de Rennes Métropole STAR.

Le Rheu comprend 5 écoles publiques et une école privée, soit près de 1 000 enfants dont 450 sont accueillis en accueil périscolaire du soir.

Les associations ont elles aussi une place importante au sein de la commune, leurs activités sont diverses et variées (sport, activités culturelles, solidarité, éducation, petite enfance, environnement vie locale...).

De nombreux équipements favorisant l'ouverture culturelle et la découverte d'activités sont présents dans la commune (bibliothèque, salles de sport, multimédia, école de musique).

La structure

La municipalité met à disposition deux espaces pour assurer les deux accueils de loisirs.

L'accueil de loisirs « La Cranais » est assuré pour les maternelles (82 maximum) et un groupe restreint d'élémentaires (24 maximum). L'accueil de loisirs des Perrière peut accueillir jusqu'à 45 enfants.

Accueil de Loisirs Maternelle
Léo Lagrange
« La Cranais »
1, rue des Béruchets
35650 Le Rheu

Accueil de Loisirs Élémentaire
Léo Lagrange
« Les Perrières »
13, avenue des Perrières
35650 Le Rheu

b. Dispositifs

La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi, les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées.

La commune a contractualisé un **contrat enfance jeunesse avec la CAF**.

Notre action éducative s'inscrit dans le cadre de ce contrat.



II. Le public visé

a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

L'Accueil de Loisirs de le Rheu est ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 3 ans et de 12 ans qui ne sont pas identiques en tout point. Voici donc par tranches d'âge les principales caractéristiques :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none"> - apprentissage des techniques (motricité fine) - vitesse d'exécution plus grande - croissance moins importante 	<ul style="list-style-type: none"> - notion espace/temps s'affine (+ latéralisation) - capacité d'attention augmente - apprentissage lecture / écriture 	<ul style="list-style-type: none"> - fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres - intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre - besoin de s'exprimer - début de la coopération
8/12 ans	<ul style="list-style-type: none"> - écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons) 	<ul style="list-style-type: none"> - développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation) 	<ul style="list-style-type: none"> - la dimension de groupe d'appartenance apparaît - ouverture sur le monde - désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive, mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

b. Effectif / tranche d'âge

Type d'accueil	Age	Moins de 6 ans	6-9 ans	9-12 ans	TOTAL *
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Sans Hébergement	Accueil de Loisirs Mercredi	0	45		45

* Cf : Déclaration DDCSPP : capacité maximale





III. Les objectifs

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers.

La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté et enfin un accès facilités à la diversité culturelle.

Quels sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'Accueil de Loisirs de Le Rheu ?

- ✓ S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- ✓ Être à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructures, d'environnement et de partenariats notamment).
- ✓ Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes et outils de Léo Lagrange et des outils de l'association Les Petits Citoyens.
- ✓ Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- ✓ Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.

b. Le Projet Educatif de Territoire.

L'objectif du Projet Educatif Rheusois est de proposer à tous les enfants de la commune un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, en réunissant les acteurs éducatifs autour d'objectifs communs suivants :

- ❖ Favoriser une communication non-violente
- ❖ Développer la confiance et l'estime de soi des enfants
- ❖ Améliorer la qualité d'usage des écrans
- ❖ Promouvoir les temps de repos dans tous les temps de l'enfant

b. Les objectifs généraux

En corrélation avec le Projet Educatif Rheusois, voici les axes pédagogiques principaux :

Objectifs éducatifs	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
ELEMENTAIRE		
Favoriser le vivre ensemble	Solliciter l'esprit de citoyenneté	Favoriser des temps de paroles, construire les règles ensemble, solliciter des créations collectives.
Favoriser la participation et la libre expression pour former les futurs citoyens		
Contribuer au bien-être de l'enfant	Permettre à chacun de trouver réponses à ses besoins et à ses envies	Mettre en place de ateliers autonomes, Créer différents "pôles" d'ateliers, Proposer différents types d'activités
Permettre d'accéder à l'autonomie		
Eduquer à la santé		
Sensibiliser au développement durable	Sensibiliser au respect de l'environnement	Utiliser matériel de récupération, activités ludiques autour de l'environnement, tri sélectif
Favoriser l'accès aux activités et à la découverte	Susciter l'intérêt et l'esprit d'ouverture	Proposer des activités nouvelles et variées, éveiller leur curiosité

c. Les objectifs opérationnels :

Solliciter l'esprit de citoyenneté :

- En organisant des temps de paroles et d'autres moyens de communication pour que chacun puisse s'exprimer (boîte à idées, débats mouvants, Kidikoi...)
- En veillant au respect d'autrui et des règles en mettant en place les règles de vies avec, pour et par les enfants toujours de façon ludique
- En sollicitant des créations collectives, en proposant des activités où chacun, à son niveau, peut participer
- En mettant en place des activités et des projets en lien avec les écoles, la municipalité et les associations (participation temps fort : Carnaval, Printemps des Jardins et des Energies ...)

Permettre à chacun de trouver réponses à ses besoins et à ses envies :

- En permettant à l'enfant d'accéder à l'autonomie à travers des ateliers autonomes
- En organisant un rangement adapté à l'enfant
- En créant différents « pôles d'ateliers »
- En proposant des activités de différents types tout en laissant le choix et en respectant le rythme de l'enfant

Sensibiliser au respect de l'environnement :

- En utilisant du matériel de récupération dans la mise en place des activités



- En mettant en place un système de tri sélectif en disposant de poubelles pour les différents matériaux,
- En permettant aux enfants de comprendre pourquoi et comment respecter leur environnement à travers des activités ludiques (débat mouvant, photo langage...)
- Utiliser des gestes du quotidien simples qui permettent de ne pas gaspiller nos ressources.

Susciter l'intérêt et l'esprit d'ouverture :

- En proposant de nouvelles activités variées et abouties en lien avec les partenaires
- En laissant les enfants faire et s'approprier les locaux et les activités
- En éveillant leur curiosité (manière différenciée de présenter les activités)

d. Les projets d'activité 2019-2020

Pour l'année 2019/2020, nous allons mettre en avant des thématiques autour de la communication non-violente et de l'estime de soi.

Des sous-thèmes seront mis en avant pour créer un imaginaire.

Septembre / octobre : « **Autour de l'Europe** » avec la découverte de sports Européens peu connus et la création d'un jeu de société pour les 9-12 ans

Novembre / Décembre : à décider

Janvier / Février : à décider

Mars / Avril : à décider

Mai / Juin : à décider

Projet Jardin Pédagogique : 4 jardins pédagogiques ont été mis en place à la Cranais l'année dernière. Tout au long de l'année les enfants feront vivre ces jardins pédagogiques.

Focus sur le projet... « Espace des 9-12 ans »

Au vue des effectifs en augmentation, un groupe des 9-12 ans avec un animateur référent (Rémi Preteseille) sera mis en place à la petite Maison à la Cranais.

Des projets et sorties adaptés à la tranche d'âge sont prévus. L'espace sera donc revu avec du matériel adapté.

Les 9-12 ans seront donc dès 13h30 à la petite maison et l'accueil du soir se fera également là-bas.

« Echanger, partager, rigoler... C'est grandir ! »





IV. Les moyens

a. Humains

Equipe l'année 2019/2020	
Coordinatrice de la mission	Delphine CLOUET
Secrétaire administrative	Katell DAUCHEZ
Directrice enfance La Cranais	Aude-Cécile HERVE-CRESPEL
Directrice enfance Les Perrières	Noëlle KEMPE
1 animateur permanent	Rémi PRETESEILLE
Jusqu'à 6 animateurs CEE	

Le rôle de la directrice :

Noëlle KEMPE, directrice de l'accueil de loisirs les Perrières du Rheu est la garante de la sécurité physique et morale des enfants. Elle est disponible, à leur écoute ainsi qu'à celle des parents.

Elle est référente pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles). Et favorise leur participation.

Elle transmet, explique, détaille le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à l'équipe. Elle anime les temps d'écriture du projet pédagogique (mise en œuvre du projet éducatif).

L'équipe est constituée d'un permanent référent par tranches d'âges et d'animateurs en contrat d'engagement éducatif.

De la même manière qu'avec les familles et les enfants, elle est à l'écoute des animateurs et des autres membres de l'équipe. Elle peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de proposition ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité.

Noëlle KEMPE travaille en lien étroit avec le coordinateur de la mission, ainsi qu'avec le référent de son territoire missionné auprès du Secrétariat National à l'enfance et la Déléguée Territoriale à l'animation. Cela lui permet d'inscrire le travail de son équipe dans le mouvement de la Fédération Léo Lagrange. Elle est ainsi en capacité de mobiliser les ressources de la FLL afin d'alimenter le travail de son équipe.

Enfin, Noëlle KEMPE assure la gestion de la structure sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et réglementaire. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec les différents services de son établissement régional ainsi que ceux de la Mairie de le Rheu.

Le rôle de l'équipe d'animation :

Vis-à-vis de la structure

L'animateur est garant de mettre en œuvre le projet pédagogique et les activités définies en équipe.

L'animateur est responsable de la préparation et l'encadrement des activités.

L'animateur est garant du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.

L'animateur se doit de participer aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

L'animateur doit s'adapter aux situations imprévues.

Vis-à-vis de l'enfant

L'animateur est responsable d'accueillir les enfants.

L'animateur est garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.

L'animateur accompagne l'enfant dans son épanouissement.

L'animateur est à l'écoute de l'enfant dans les différents moments de la journée (Inclus les temps informels).

L'animateur doit susciter l'envie de participer aux activités.

L'animateur doit être présent à table avec les enfants pendant le repas.

Vis-à-vis de l'équipe de direction

L'animateur communique les informations auprès des directrices.

L'animateur est à l'écoute des remarques et conseils de la direction.

L'animateur fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique (exemple : gestion de conflits) à l'équipe de direction afin de trouver des solutions ensemble.

b. Matériels

Locaux de la structure

- 2 salles d'activités polyvalentes
- Un espace infirmerie
- Un espace bureau de direction
- 1 zone de toilettes
- 1 espace de rangements pour le matériel pédagogique

A l'extérieur :

- 1 espace vert avec un panier de basket

c. Financiers

Tarifs : Voir annexe

d. Les partenariats

Financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

- La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, accueil de loisirs).
- La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique
- La Mairie de Le Rheu qui est l'organisatrice de l'Accueil de Loisirs par l'intermédiaire du marché de service public avec Léo Lagrange Ouest.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.



Culturels

- Association Lire et Faire lire
- Ludothèque « Tournévire » Mordelles
- Médiathèque « L'Autre Lieu »
- L'association culturelle « Agora »

e. Fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

Horaires

Un accueil téléphonique d'urgence est mis en place dès 8H30 le mercredi matin.

Les animateurs Léo Lagrange prennent en charge les enfants dans les écoles dès 11H30.

Les élémentaires déjeunent à la salle des Ajoncs Fleury puis reviennent en pédibus pour 13H30 aux Perrières.

L'inscription est possible sans le déjeuner mais, il n'est pas possible d'inscrire son enfant simplement pour le déjeuner.

Le retour aux Perrières se fait à pied pour 18h jusqu'à La Cranais. La Cranais ferme ses portes à 18h30.

Dates d'inscriptions pour les mercredis

Période concernée	Inscription
Mercredis 2019/2020	Jusqu'au dimanche 18h de la semaine qui précède le mercredi.



Journée type du mercredi

11h30-13h30 - Prise en charge des enfants par les animateurs et transport en bus. Repas : de 12h30 à 13h15 pour les plus de 6 ans dans la salle des Ajoncs Fleury

13h30-14h30 - Accueil des enfants aux Perrières (**le groupe des 9-12 ans directement à la Cranais dans la Petite Maison**)
- temps « jouer avec les copains »
- temps calme avec différents pôles d'ateliers calmes

14h30-16h30 - Temps d'animation (activités proposées dans le programme d'animation)

16h30-17h45 - Goûter
- Accueil des familles (**à partir de 16H30 jusqu'à 17h45 aux Perrières**)
- Ateliers libres

18h-18h30 - Retour à la Cranais pour 18h00-18h05
- Accueil des familles à la Cranais
- Ateliers libres

Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

Repas

Les repas sont pris sur place. Ils sont livrés en fin de matinée par la cuisine centrale du Rheu. Des agents municipaux assurent le service. Les animateurs viennent en soutien et mangent avec les enfants.

Pour permettre à chacun de manger dans une ambiance agréable, nous organisons plusieurs services (voir journée type).

Aux cantines des écoles élémentaires, un self-service est mis en place.

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **avec viande / sans viande** *, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées

** S'agissant de l'organisation de séjours ou de camps itinérants et dès lors que l'organisation le permet, nous conservons le choix entre menus avec ou sans viande.*





V. L'évaluation

a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- ✓ Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- ✓ Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- ✓ Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir. Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

b. Les réunions d'équipes

La responsable, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés. (Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

La Directrice s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance « La Charte de Qualité » et ses outils :

- ✓ La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- ✓ La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement la directrice fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants.

c. Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation.

Des "café discut'" sont régulièrement organisés : un par période.

L'équipe d'animation transmet un questionnaire / enquête de satisfaction chaque année qu'ils pourront compléter de manière anonyme.

Toutes les dimensions du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et périodes d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.



VI. La communication

a. Echange Enfants / Animateurs

Un temps d'échange a lieu quotidiennement. Il est encadré par un animateur, afin de prendre en compte l'avis de tous. Cela permet d'investir les enfants dans la vie de l'accueil, de le comprendre, de le faire évoluer.

L'équipe intègre leurs idées dans les prochains plannings d'activité, afin de rester aux plus proches de leurs attentes.

b. Les relations avec les familles

Nous appuyons notre communication sur deux leviers principaux :

Le Kit d'accueil de la Fédération Léo Lagrange installé dans le hall d'accueil rassemble et organise l'information aux usagers.

Nous utilisons l'outil COM'CLIC de la Fédération Léo Lagrange pour la présentation des informations relatives à la vie du centre (programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...). Il reprend les caractéristiques de la charte graphique de la Fédération Léo Lagrange. Ce projet pédagogique est présenté via l'outil COM'CLIC.

D'une manière générale nous souhaitons associer le plus possible les parents à notre travail. Ceci commence par une prise en considération de ces derniers et une écoute attentive de la part de l'équipe (dans le respect toutefois du cadre du règlement intérieur).

La communication passe aussi par :

- Une communication via internet sur le Portail famille
- L'envoi de mails d'information aux parents
- Le regard (bimestriel de la commune),
- Ouest France
- L'hebdo (hebdomadaire d'informations municipales)





VII. L'accueil d'enfants en situation de handicap

a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- ✓ Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- ✓ Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



VIII. La Fédération Léo Lagrange

a. La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- ✓ un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- ✓ un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- ✓ un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

b. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

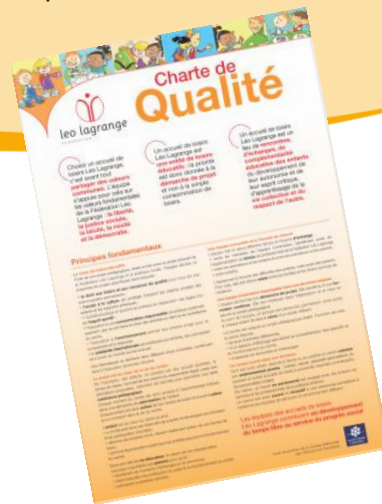


c . La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





leo lagrange
FEDERATION

Accueil de loisirs Le Rheu

13, Avenue des Perrières
35 650 le Rheu

Tel. : 02 23 41 61 27

Web : www.lerheu-leolagrange.org

